

un gouvernement meilleur et plus honnête et à faire du Canada ce qu'il est à la veille de devenir, c'est-à-dire le plus bel exemple de gouvernement démocratique du monde. Notre pays possède les ressources les plus considérables du monde entier; considérons notre agriculture, nos mines et nos industries et, pardessus tout, considérons le désir qu'a notre peuple de façonner lui-même sa destinée.

M. J. L. STANSELL (Elgin-Nord): Je ne prétends pas être un avocat, comprendre les questions constitutionnelles ou pouvoir les discuter aussi habilement qu'elles l'ont été. J'ai cependant une foi profonde dans le bon sens de la population du Canada et je crois que cela s'adresse aussi bien aux membres de cette Chambre. La plupart d'entre nous savent très bien pourquoi cette singulière discussion a été précipitamment amenée précisément à ce moment-ci; nous avons vu les orateurs de l'autre côté de la Chambre se démener avec frénésie sur le danger qui menaçait notre constitution. Mais, monsieur l'Orateur, je dirai ici que si le zèle et l'énergie manifestés présentement par le leader de l'opposition pour le bien et le bien-être du peuple avaient été employés quand il détenait le pouvoir, l'odieux état de choses révélé dans le rapport des Douanes n'eût pas existé et aujourd'hui cette affaire ne serait pas une question si vivement discutée. Si le très honorable leader de l'opposition avait fait preuve d'autant de zèle pour la sauvegarde constitutionnelle quand le Parlement fut convoqué en janvier qu'il en a montré aujourd'hui, maintenant qu'il est dans l'opposition, nous aurions une histoire différente à raconter.

Je ne puis me rappeler qu'aucun membre de cette Chambre ait parlé plus fort que le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) de la suprématie du Parlement. Je ne connais pas de députés qui aient proclamé plus hautement que nos députés progressistes que le jour est passé depuis longtemps où nos usages devraient être établis par des précédents désuets et des règles vieilles de centaines d'années, députés qui précisément en ce moment se font remarquer par leur absence. Ils disent: "Nous voulons quelque chose de plus moderne, quelque chose de plus conforme au bon sens, quelque chose qui permette au Parlement de fonctionner plus intelligemment que dans le passé, et non pas ce régime de luttes de partis. Cela m'intéresse un peu de savoir ce que ces champions des modifications des usages parlementaires feront dans un cas comme celui-ci. Ils savent tout aussi bien que n'importe quel député de cette Chambre que ce débat a été soulevé, d'après l'opinion

de nombre d'entre nous, pour détourner notre attention de la véritable question posée à la Chambre et au pays, et pour tenter une fois de plus par des moyens désespérés de reconquérir le pouvoir sur ce point, j'en ai pleine confiance, monsieur l'Orateur, un désappointement les attend.

Je partagerais beaucoup les idées émises par certains habiles députés des deux côtés de la Chambre si elles s'appliquaient à un gouvernement s'emparant du pouvoir en des circonstances ordinaires, s'il s'agissait d'un gouvernement qui tenterait de soumettre un discours du trône, et un programme législatif. Mais telle n'est pas présentement la situation. Tout ce que ce gouvernement provisoire a tenté de faire est simplement de remettre l'ordre dans le gâchis, où le pays avait été jeté par les actes de l'ancien premier ministre. L'initiative qui a été prise dans le cas actuel a été un honnête et patriotique effort pour assurer que la législation à laquelle on avait travaillé des mois durant pour le bien de plusieurs parties du Dominion ne fût pas perdue et que les crédits fussent votés. A propos de ces crédits, s'il s'en trouve qui soient exagérés et mal à propos, les honorables députés de la gauche doivent le savoir, mais nous voulons bien supposer que ces crédits ont été préparés convenablement et avec soin.

Le spectacle qui nous est offert dans cette Chambre est qu'une partie des crédits ont été votés, mais pas tous. Les honorables députés de l'opposition n'ont pas consenti à voter d'autres crédits et à prendre les dispositions pour assurer l'exécution de leur propre législation, qui fut presque achevée, et qui eût été, mais qui ne l'a pas été à cause de certaines enquêtes et révélations atteignant l'ancien gouvernement. Tout ce que ce gouvernement provisoire exécute n'est pas de prendre l'initiative de législation, mais simplement de s'efforcer de mener à bonne fin la législation et les crédits qui sont soumis à la Chambre et qui ont reçu l'approbation des honorables députés de l'opposition, lesquels refusent maintenant d'achever le travail.

M. SANDERSON: L'honorable député veut-il me permettre une question?

M. STANSELL: C'est mon avis que les honorables députés de la gauche ont déjà assez pris de temps. Je ne veux parler que quelques instants et je voudrais conclure.

L'hon. M. MACDONALD: Votre groupe a parlé depuis plus de deux heures pour empêcher le vote.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Vous avez parlé depuis deux jours.